Image not found or type unknown

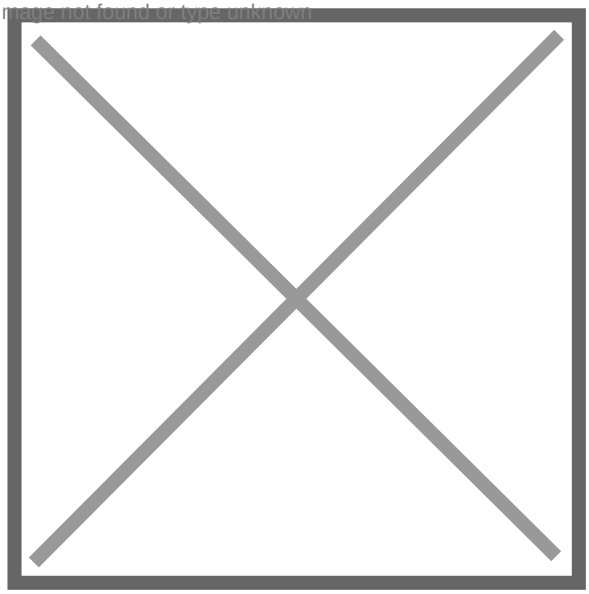

Dépôt de garantie et franchise

Par **DAVELYN**, le **03/09/2013** à **10:01**

Bonjour,

deux jours avant la remise des clés un de mes amis a causé un sinitre dans l'appartement. Ce dernier l'a déclaré à son assureur. Mon syndic l'a déclaré également de son côté. Hors cela fait plus de deux mois que je suis partie et mon syndic ne veut pas me rendre ma caution car il attend de savoir si sa franchise sera retenue et dans ce cas me la déduira de ma caution. Hors ce sinistre est entre le tiers responsable et eux.
Est ce légal de me retenir la caution ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés